

Direction des services départementaux Campagno de l'éducation nationale de l'Essonne de BOURSES DE COLLEGE de l'éducation nationale de l'Essonne de l'Essonne

Evry, le 7 septembre 2021

Madame, Monsieur,

1 - Les bourses nationales sont des **aides financières à la scolarité**. Les bourses de

collège sont attribuées pour une année scolaire, sous conditions de ressources.

- 2 Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une bourse de collège, vous devez retirer un dossier de « demande de bourse » auprès du secrétariat du collège.
- 3 INFORMATIONS à consulter :
 - ▶ Pour estimer votre droit à la bourse :
 - Simulateur: http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html
 - Tableau du barème : plafonds de ressources et montants des bourses
 - ► Pour vous aider à remplir le dossier :
 - Notice d'information
 - Tableau des pièces à joindre : à lire et à respecter obligatoirement.
- 4 Merci de déposer, au collège, le DOSSIER complet (photocopies lisibles) :
 - imprimé de demande de bourse complété
 - avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
 - imprimé de <u>procuration</u> rempli, signé par la famille et l'établissement, avec le tampon du collège
 - <u>autres</u> justificatifs, selon votre situation : voir le tableau des Pièces à Joindre.

5 -

La date officielle de CLÔTURE de la campagne de bourse est fixée nationalement au 21 octobre 2021

- 6 Un **accusé de réception** vous sera remis par le collège, comme preuve du dépôt de votre demande. Vous devrez le conserver, car ce document pourra vous être demandé par la DSDEN de l'Essonne en cas de contestation.
- 7 Les dossiers hors délais feront l'objet d'un courrier de rejet.

Coupon à retourner par <u>TOUS LES ELEVES</u> obligatoirement pour le 20 septembre 2021 au professeur principal

M. Mme :	
Parent(s) de l'élève : Nom :	Prénom :
Scolarisé dans l'établissement : Collège Saint Charles Notre Dame	
Classe:	
Certifie <u>avoir reçu l'information</u> sur les bourses de collège	
Signature des parents :	